

count
me **IN!**

2021-2025

BASE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME

Résumé des conclusions



ma
ma
cash

awid



JASS
JUST POWER

URGENT
ACTION
FUND
FOR WOMEN'S
HUMAN RIGHTS

URGENT
ACTION
FUND *
AFRICA
FOR WOMEN'S HUMAN RIGHTS

Red
Umbrella
Fund

women
LEADER. CHANGEMAKER. FUTURE.

COUNT ME IN! PROGRAMME 2021-2025

Count Me In! (Compte sur moi !) est un consortium mondial qui cherche à créer un monde juste et égalitaire entre les sexes, un monde dans lequel toutes les femmes, les filles et les personnes non binaires, non conformes au genre, trans et intersexuées jouissent pleinement de leurs droits et vivent à leur plein potentiel.¹

À travers trois stratégies – *Argent, Mouvements et Apporter du changement* – CMI! vise à contribuer à des mouvements dotés de ressources, résilients et coordonnés, qui à leur tour contribuent à rendre possible ce qui suit :

➤ Des mouvements puissants et autonomes

➤ Les espaces pour les revendications féministes maintenus et accrus

➤ Les acteurs politiques, les acteurs sociétaux et les donateurs conscients, désireux et équipés pour soutenir les droits des femmes

➤ Les acteurs politiques, les acteurs sociétaux et les donateurs soutiennent les lois, les politiques et les stratégies promouvant les droits des femmes et des filles

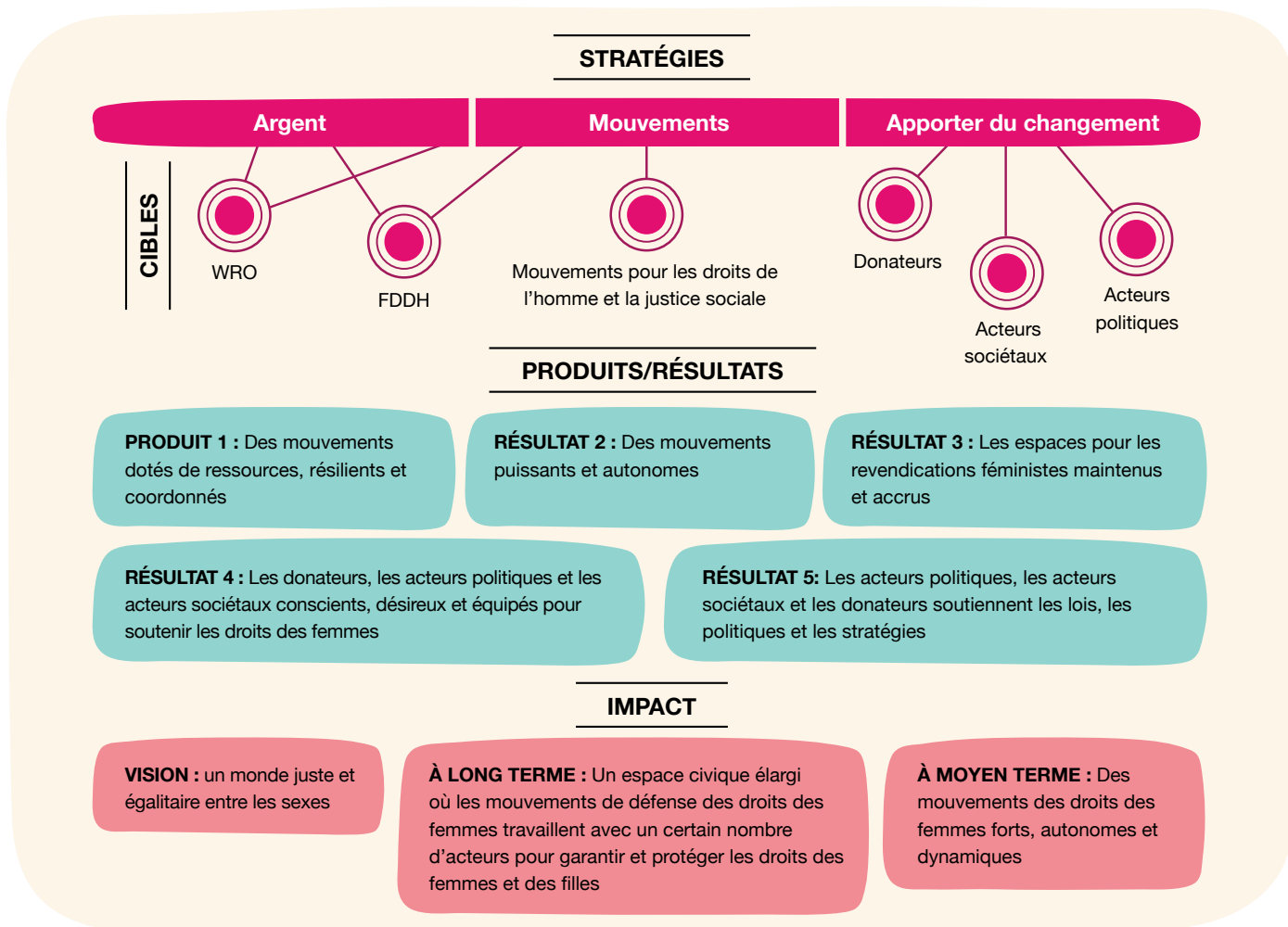


¹ Le consortium CMI! se compose de AWID, CREA, JASS, Mama Cash, UAF, UAF-Africa et de deux partenaires stratégiques, Red Umbrella Fund et WO=MEN. A ce jour CMI! a soutenu plus de 1 000 initiatives de mouvements, groupes et organisations féministes dans plus de 26 pays. Le programme 2021-2025 s'appuie sur le premier programme quinquennal de CMI! (2016-2020). CMI! est soutenu par le ministère des Affaires étrangères néerlandais.

MÉTHODOLOGIE DE BASE

En 2021, CMI! a commandé une étude de base pour le programme 2021-2025, en s'appuyant sur les expériences et les leçons apprises du premier programme CMI!.² Un objectif clé de l'étude était de documenter les réalités politiques dans lesquelles les partenaires de CMI! travaillent en examinant les contextes, les contraintes et les opportunités auxquels les femmes défenseuses des droits humains (FDDH), les organisations de défense des droits des femmes (WRO) et leurs mouvements sont confrontés en ce qui concerne les résultats escomptés de CMI!. Ce document présente un résumé des principaux résultats. L'étude était fondée sur la méthodologie et les principes féministes.³ En plus de l'examen des documents existants de CMI!, des données ont été recueillies à travers sept dialogues contextuels avec 116 WRO et FDDH (d'Asie, d'Afrique de l'Est, d'Afrique australe, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et d'Amérique latine), ainsi que 12 entretiens avec des FDDH et 3 donateurs, 9 réponses à l'enquête de chaque donateur et WRO, et un examen des ressources secondaires.

Schéma : Répartition des Stratégies, Cibles, Produits/Résultats et Impact de CMI!



² Ce rapport est une version condensée du rapport complet (Décembre 2021), rédigé par The Feminist Collective (Shamillah Wilson, Laura Villa Torres, Diyana Yahaya et Christy Alves Nascimento).

³ Celles-ci consistent de : s'assurer que les principaux acteurs de CMI! informent l'étude de base, reconnaissant ainsi les FDDH et les WRO comme des experts de leurs réalités vécues et comme des moteurs de changement dans leurs contextes ; assurer l'inclusivité et la diversité des voix, des expériences et des stratégies afin de refléter toute la diversité des principaux acteurs de CMI! ; embrasser la complexité et ne pas hésiter devant des récits et des approches complexes sur la façon dont le changement se produit dans des situations réelles ; intégrer les attentes des participants à la recherche dans les méthodes de recherche et dans les processus de collecte et d'analyse des données ; pratiquer les ethnies féministes et donner la priorité à la sécurité et aux besoins des participants.

OÙ EN SOMMES-NOUS MAINTENANT ET VERS QUOI ALLONS-NOUS : Conclusions de base et résultats escomptés de CMI!

CMI! s'appuie sur les résultats significatifs atteints par le premier programme. Depuis 2016, le consortium et ses partenaires ont travaillé pour renforcer les capacités et lancer des stratégies pour faire avancer le changement et répondre à un monde qui évolue de manière à la fois prévisible et inattendue. Dans les dialogues contextuels, les participants ont partagé des exemples concrets des manières multiples et diverses dont ils font progresser leurs programmes de justice sociale. Les exemples comprenaient l'autonomisation individuelle et collective, l'organisation communautaire et la création de réseaux pour soutenir et accompagner les femmes dirigeantes et leurs familles, amplifier leurs voix pour la justice et servir de filet de sécurité contre la violence. Les participants ont décrit la création de coalitions avec différents mouvements sociaux, la documentation des cas de violation des droits de l'homme et l'utilisation des tribunaux régionaux et internationaux des droits de l'homme pour demander des comptes aux gouvernements lorsque les cas ne sont pas suivis au niveau national. Les organisations et les mouvements surveillent également de manière active les propositions législatives nuisibles et utilisent des moyens de communication de masse alternatifs et progressistes pour exposer des cas ainsi que pour organiser et résister aux violations des droits de l'homme. D'autres stratégies incluent « l'infiltration » des espaces publics en devenant des leaders politiques féministes et la popularisation du discours féministe, ainsi que la création de groupes de réflexion ou de groupes de travail sur des sujets spécifiques.

CMI! et ses partenaires s'attaquent à certains des problèmes les plus urgents de notre époque, allant de la violence envers les femmes et de la discrimination à l'égard des travailleuses du sexe et des communautés LGBTI, à la défense de la terre, de l'eau et de l'environnement. Ce travail se déroule dans des contextes hostiles et illustre le pouvoir des mouvements à réagir avec des stratégies créatives et à proposer des solutions alternatives qui soutiennent des communautés entières.⁴ CMI! se consacre à les aider à accroître à la fois en force et en nombre. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales conclusions de l'étude de base, en mettant l'accent sur les besoins et les lacunes à combler pour atteindre les cinq résultats escomptés de CMI!.

CMI! et ses partenaires s'attaquent à certains des problèmes les plus urgents de notre époque...

⁴ JASS (2020). What Collective Power Looks Like.



1. Les FDDH et les WRO sont dotées de ressources, résilientes et coordonnées (produit)

Pour que les mouvements féministes créent et maintiennent le changement, et tiennent les décideurs responsables de la reconnaissance et de la protection des droits humains de toutes les femmes et les filles, ils doivent être dotés de ressources, résilients et coordonnés. Pour déterminer dans quelle mesure c'est le cas, les participants de base ont été spécifiquement interrogés sur les lacunes et les besoins par rapport à quatre domaines :

FINANCEMENT

Conclusions de base : Les participantes ont partagé leurs expériences et ont affirmé le contexte difficile du financement des programmes de défense des droits des femmes. Les mouvements féministes, en particulier dans les pays du Sud, continuent de fonctionner avec des budgets serrés, mais ces mêmes mouvements tiennent bon contre la montée de l'autoritarisme dans le monde, mobilisent les mouvements sociaux dans des espaces civiques en déclin et font avancer une vision et un programme partagés pour un monde plus juste et égalitaire. Pendant ce temps, des fonds importants sont consacrés aux programmes ultraconservateurs, fondamentalistes et patriarcaux. Les participants ont souligné la répartition injuste des ressources et le manque de soutien aux groupes structurellement exclus. De plus, les effets dévastateurs de la COVID-19 continuent d'émerger, les progrès réalisés par les WRO et les FDDH risquant d'être anéantis.

CAPACITÉS DE LOBBYING ET DE PLAIDOYER

Conclusions de base : Les opportunités et les défis pour faire avancer les programmes de défense des droits des femmes sont impactés par un monde où l'inégalité et la vulnérabilité croissantes coexistent avec des discours et des programmes politiques anti-droits croissants. Les participants à l'étude de base ont souligné l'importance de faciliter et de soutenir des capacités individuelles et collectives plus fortes pour que les groupes puissent faire valoir leurs droits et accéder aux ressources pour faire avancer leurs programmes en matière des droits.⁵ Certains des besoins en capacités mis en évidence comprenaient l'expertise technique et les compétences nécessaires pour travailler sur certains sujets, par ex. le droit, l'économie et la santé publique ; le développement du leadership ; les capacités d'analyse et de récits féministes intersectionnels ; et la communication.



⁵ Résumé des dialogues de contexte, Étude de base de CMI!, 2021

ALLIANCES

Conclusions de base : Les participants à l'étude de base ont parlé des divisions au sein des mouvements et entre les mouvements à cause desquelles les groupes structurellement exclus (par exemple, les communautés LGBTI, les travailleuses du sexe, les femmes handicapées, les femmes autochtones et migrantes) sont exclus des espaces traditionnels de défense des droits des femmes. Ils ont également parlé d'un manque de soutien lorsque des groupes particuliers sont ciblés ou harcelés et de la prédominance du leadership cis-masculin dans les alliances plus larges de la société civile.

SÉCURITÉ HOLISTIQUE

Conclusions de base : La sécurité et les soins holistiques sont un aspect important du soutien aux partenaires, en particulier compte tenu des contextes extrêmement difficiles dans lesquels ils travaillent et du fait que de nombreux partenaires sont encore confrontés à la COVID-19 et à ses impacts. Les FDDH et les WRO sont constamment sous pression pour continuer à œuvrer, malgré la fatigue. Il est nécessaire d'examiner la nature systémique des soins et de la sécurité.



2. Des mouvements forts et autonomes (résultat)

Conclusions de base : L'étude de base a identifié des besoins supplémentaires pour renforcer le dynamisme des mouvements, au-delà de ceux mentionnés ci-dessus. Ceux-ci comprennent : organiser des stratégies et des tactiques efficaces dans des espaces qui se rétrécissent et qui évoluent ; assurer la diversité et la solidarité entre des groupes aux identités et aux programmes variés dans le contexte d'environnements incertains et restrictifs ; gérer l'incertitude et les risques, en particulier les risques pour la sûreté et la sécurité ; et apprendre, à la fois pour réfléchir sur les accomplissements et pour renforcer la pratique en discutant des questions contestées, en décomposant le sens et en renforçant le pouvoir collectif.

Les FDDH et les WRO sont constamment sous pression pour continuer à œuvrer, malgré la fatigue.





3. L'espace pour les revendications et l'influence féministes est maintenu et accru (résultat)

Conclusions de base : Le rétrécissement de l'espace civique et démocratique a été la tendance qui a généré le plus d'engagement au cours de l'étude de base, affirmant la nécessité de travailler en vue d'élargir les espaces d'organisation et de mobilisation féministes. Les participants ont souligné que la contraction de l'espace civique est directement liée à la mobilisation d'organisations anti-genre et anti-égalité, qui agissent de plus en plus pour limiter les droits, manipuler les normes sociales pour soutenir les programmes conservateurs, criminaliser la dissidence et légitimer la répression par le biais de lois et de politiques. Compte tenu du caractère de leur activisme, les membres et les partenaires de CMI! sont particulièrement exposés au risque. Les groupes structurellement exclus sont confrontés à de multiples défis qui se chevauchent pour maintenir leur travail. Les participants à l'étude de base ont partagé des exemples de harcèlement, de violence (y compris la violence sexuelle et la violence sur les médias sociaux et Internet), la persécution, l'incarcération et le meurtre. De plus, les espaces multilatéraux sont également menacés, à la fois par le passage de certains États à l'unilatéralisme et par le manque de responsabilité des gouvernements vis-à-vis des mécanismes internationaux des droits de l'homme.



4. Les acteurs politiques, les acteurs sociétaux et les donateurs sont conscients, désireux et équipés pour soutenir les droits des femmes et des filles (résultat)

L'étude de base a exploré dans quelle mesure les trois cibles prioritaires de lobbying et de plaidoyer de CMI! sont : conscientes, (politiquement) disposées et équipées pour soutenir les droits des femmes et des filles :

DONATEURS

Conclusions de base : Malgré les progrès, relativement peu de financements sont disponibles pour les mouvements féministes, en particulier ceux des pays du Sud, tandis que des financements massifs sont dirigés vers des acteurs qui luttent contre les droits humains des femmes et des personnes LGBTQI au service de programmes ultraconservateurs, fondamentalistes et patriarcaux.⁶ Plusieurs acteurs gouvernementaux et intergouvernementaux ont déclaré que l'égalité des sexes était une priorité politique et certains États ont adopté une « politique étrangère féministe », s'engageant à accroître le soutien à l'égalité des sexes, aux femmes et aux filles.⁷ Mais les WRO sont conscients de la nécessité d'un plaidoyer continu pour tenir ces institutions donatrices responsables. De plus, il est nécessaire d'étendre les ressources aux groupes structurellement exclus.

6 Entre 2013 et 2017, le mouvement « anti-genre » a reçu plus de 3,7 milliards de dollars de financement, soit plus du triple du financement des groupes LGBTQI dans le monde au cours de ces années. AWID (2021)

7 AWID (2021). Where is the Money for Feminist Organising.

ACTEURS POLITIQUES ET ACTEURS SOCIÉTAUX

Conclusions de base : Il existe un degré important de réactions violentes et d'opposition aux droits humains des femmes et des filles, en particulier dans les cadres institutionnels et politiques visant l'égalité des sexes, certains domaines politiques (par exemple, l'éducation, la santé et les droits sexuels et reproductifs, et la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes), et l'environnement de travail/l'espace opérationnel pour les organisations de défense des droits humains des femmes.⁸ Dans certains cas, le contrecoup et l'opposition prennent la forme de rhétorique et de discours, liés à une campagne intensifiée contre la soi-disant « idéologie du genre ». Les FDDH et les organisations sont de plus en plus la cible d'attaques. Les représailles contre les femmes et les défenseurs LGBTQI comprennent l'utilisation de la législation pour criminaliser leur travail, les menaces, le harcèlement, les campagnes de diffamation, les interdictions de voyager, les restrictions de financement, les arrestations arbitraires, la violence sexuelle voire le meurtre.⁹



5. Les acteurs politiques, les acteurs sociétaux et les donateurs soutiennent les lois, les politiques et les stratégies visant à promouvoir les droits des femmes et des filles (résultat)

Conclusions de base : Le contexte global de l'étude de base est, premièrement, caractérisé par une augmentation des tendances populistes et autoritaires, des programmes ultra-nationalistes, une montée en puissance des fondamentalismes et de l'opposition, en particulier aux droits et à la justice sexuels et reproductifs, et un contrôle accru de l'État à la fois sur l'espace hors ligne et l'espace en ligne. Deuxièmement, le « pouvoir indomptable des entreprises »¹⁰ et l'impunité des entreprises menacent le travail des WRO et des FDDH dans les contextes extractivistes. Troisièmement, la précarité de l'économie informelle ainsi que la criminalisation de certains types de travail informel affectent les femmes et les filles les plus structurellement exclues. Parallèlement à ces tendances, il y a le rétrécissement des espaces et des ressources de la société civile qui se traduit par l'augmentation des réglementations et des lois qui restreignent la création d'organisations non gouvernementales et leur accès au financement, ainsi que les menaces personnelles et la violence subies par les WRO et les FDDH.¹¹



⁸ [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2018/604955/IPOL_STU\(2018\)604955_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2018/604955/IPOL_STU(2018)604955_EN.pdf)

⁹ Ibid

¹⁰ AWID (2021). Rights At Risk. Time for Action. Observatoire sur l'universalité des droits.

¹¹ Final Warning: Death Threats and Killings of Human Rights Defenders. Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, May Lawlor. Conseil des droits de l'homme. Quarante-sixième session, 22 février- 19 mars 2021. Disponible au : <https://undocs.org/en/A/HRC/46/35> Dernier accès le 29 octobre 2021.

POUR AVANCER : RECOMMANDATIONS

Principales conclusions et recommandations pour CMI! basées sur les résultats de l'étude de base :

Soutien aux mouvements

La dotation en ressources des WRO et des mouvements reste essentiel pour faire avancer la vision de CMI!. Cette stratégie devrait être renforcée dans la mesure du possible. Il faut accorder la priorité à **la résolution des défis auxquels les WRO et les mouvements sont confrontés dans le développement et le maintien d'alliances**, tels que la marginalisation des programmes particuliers de groupes structurellement exclus, le manque d'inclusion dans les espaces féministes, l'isolement et le manque de solidarité. **Un soutien au travail de renforcement du mouvement interne**, y compris des espaces de soins, de soutien et de réflexion, est nécessaire, ainsi qu'un soutien pour renforcer les tactiques d'organisation (en ligne et hors ligne), la création de coalitions, l'apprentissage et l'atténuation des risques. **La sécurité et les soins holistiques doivent rester une priorité**. Un accent particulier doit être mis sur le soutien des mécanismes organisationnels (infrastructure) tels que les politiques, les processus et les stratégies pour un travail holistique de sécurité et de soins au niveau individuel et collectif.



Apprentissage et constitution de preuves

Il est important pour CMI! de suivre et de réfléchir à l'efficacité relative des **stratégies visant à créer et à défendre des espaces**, et à **accroître la sensibilisation et la volonté des acteurs politiques et sociétaux** à reconnaître et à protéger les droits des femmes et des filles. CMI! pourrait utiliser des données empiriques pour plaider en faveur de ces stratégies. CMI! devrait également envisager des opportunités pour partager les conclusions liées au **manque de financement des groupes structurellement exclus et également d'impliquer ces groupes dans le plaidoyer** au niveau national et régional.

Tirer parti de son pouvoir

CMI! devrait explorer sa valeur ajoutée particulière **en termes de création et de défense des espaces**, car c'est la tendance qui ressort le plus régulièrement au niveau régional et mondial. Le consortium peut tirer parti de sa diversité en rassemblant **diverses perspectives dans les débats sur la dotation durable en ressources**, servant de lien entre les WRO et différents types de donateurs. En plus du travail piloté par des partenaires, CMI! en tant que collectif devrait **soutenir et amplifier les efforts de lobbying et de plaidoyer des partenaires**. CMI! devrait **accorder la priorité au profilage du travail des partenaires** auprès des donateurs et des autres acteurs. Les participants à l'étude de base ont exhorté CMI! à travailler sur la **responsabilisation des entreprises, compte tenu des impacts sexospécifiques des violations des droits de l'homme par les entreprises**. CMI! pourrait considérer cela comme un domaine où il peut apporter une valeur ajoutée pour soutenir l'organisation des partenaires au niveau local, national et même régional.



Pour le rapport de base intégral, cliquez ici

Pour en savoir plus sur le programme Count Me In! et sur le travail de ses organisations membres et partenaires, consultez le site:

cmiconsortium.org